



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

26 juillet 2022

Selon un rapport de la BCE et du CERS, les chocs climatiques peuvent compromettre la stabilité financière

- Les chocs liés aux risques climatiques pourraient se propager dans l'ensemble du système financier, notamment en cas de transition verte désordonnée
- Les pertes des marchés financiers résultant d'une réévaluation brutale des risques climatiques pourraient affecter les fonds d'investissement et les assureurs, et aussi entraîner des défaillances d'entreprises et des pertes de crédit pour les banques
- Les politiques macroprudentielles et microprudentielles devraient agir conjointement afin d'atténuer le risque systémique

La Banque Centrale européenne (BCE) et le Comité Européen du risque systémique (CERS) ont publié aujourd'hui un [rapport](#) conjoint sur les conséquences possibles des chocs climatiques sur le système financier européen. Il en ressort que les risques climatiques peuvent se propager rapidement et nuire aux entreprises comme aux banques. Le rapport apporte des preuves supplémentaires de la nature systémique des risques climatiques et pose les fondements d'une réponse de politique macroprudentielle.

Le rapport identifie plusieurs facteurs d'amplification du risque climatique dans l'ensemble du système financier. Les risques liés à la transition peuvent être amplifiés en raison des liens économiques et financiers entre les banques et les entreprises et au sein de ces deux secteurs. Par exemple, une forte hausse des prix du carbone pourrait accroître la probabilité que le défaut d'une entreprise entraîne celui d'une autre entreprise. Bien que cela concerne surtout les entreprises à haute empreinte carbone, leurs contreparties à plus faible intensité de carbone pourraient également être touchées.

Banque centrale européenne

Direction de la Communication, Division Newsroom
Sonnenmannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Dans le même temps, des catastrophes naturelles interdépendantes, tels que les sécheresses, les canicules et les incendies, sont susceptibles d'amplifier le risque physique lié au climat, car elles peuvent se combiner et s'aggraver. La dynamique de marché peut également étendre l'impact financier des risques physiques. Par exemple, un choc climatique pourrait conduire à une réévaluation soudaine de la valorisation du risque lié au climat, entraînant ainsi des ventes massives, au cours desquelles les institutions financières, en particulier celles ayant des portefeuilles communs, cèdent rapidement un grand nombre d'actifs exposés au même moment et à prix cassés.

L'analyse des scénarios laisse penser que les risques climatiques pourraient se matérialiser dans le système financier selon un ordre précis. Premièrement, des chocs climatiques imprévus pourraient avoir un impact brutal sur les prix de marché, touchant d'abord les portefeuilles des fonds d'investissement, des fonds de pension et des sociétés d'assurance. Deuxièmement, cette réévaluation soudaine pourrait provoquer des défaillances d'entreprises, entraînant des pertes pour les banques exposées. Dans un scénario de transition désordonnée, marqué par une augmentation immédiate et significative des prix du carbone, les pertes de marché des assureurs et des fonds d'investissement pourraient à court terme potentiellement représenter 3 % et 25 % respectivement des actifs soumis à des tests de résistance. Une transition ordonnée vers la neutralité carbone d'ici 2050 permettrait d'amortir de tels chocs et d'en atténuer les retombées sur les entreprises et les banques, en réduisant la probabilité de défaut des entreprises d'environ 13 % à 20 % en 2050 par rapport aux politiques actuelles. Cela permettrait également de réduire les pertes de crédit pour les banques.

Le rapport évalue la portée des politiques macroprudentielles comme partie intégrante d'une réponse de politique économique plus large pour faire face à l'impact financier du changement climatique. Il préconise l'adaptation des instruments existants, notamment les coussins contre le risque systémique ou les seuils de concentration. Ces mesures pourraient compléter les efforts menés au niveau microprudentiel, tels que le programme de surveillance climatique de la BCE qui comprend l'examen thématique en cours des risques climatiques et le test de résistance 2022 sur les risques liés au climat.

Le rapport se base sur deux précédents rapports de la BCE et du CERS sur le risque climatique ¹. Il s'inscrit dans le cadre du [programme d'action pour le climat de la BCE](#) qui détaille l'ensemble de nos travaux en cours sur le climat, notamment les efforts pour améliorer l'évaluation des risques climatiques. Ces travaux comprennent une mise à jour du test de résistance 2021 sur les risques

¹ Cf. « [Climate-related risk and financial stability](#) », BCE/CERS, juillet 2021, et « [Positively green: Measuring climate change risks to financial stability](#) », BCE/CERS, juin 2020.

Banque centrale européenne

Direction de la Communication, Newsroom Division
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Communiqué de presse / 26 juillet 2022

Selon un rapport de la BCE et du CERS, les chocs climatiques peuvent compromettre la stabilité financière

climatiques à l'échelle de l'économie ainsi que le suivi continu du risque climatique au sein du système financier.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Daniel Weber](#),
au : +49 172 8344 539.**

Banque centrale européenne

Direction de la Communication, Newsroom Division

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France